

Image not found or type unknown



Que veut dire "être fondée à concurrence de 2/24ème"

Par **LNAB**, le **15/10/2019** à **12:45**

Bonjour,

Un généalogiste m'a contacté dans le cadre d'une recherche de descendants.

Apparemment je serais éligible à une succession.

Pouvez-vous m'expliquer ce que veut dire "être fondée à concurrence de 2/24ème "

Y a-t'il 24 autres héritiers ? vais je retrouver une branche perdue de ma famille ?

Merci beaucoup pour vos retours.

Belle journée.

Eléna